



Monsieur le Ministre,

Nous, parents d'enfants scolarisés en France, enseignant(e)s et autres personnels intervenant dans les établissements scolaires ainsi que leurs familles, avons constaté avec inquiétude grandissante l'inadéquation du protocole sanitaire et la mise en danger des personnes fréquentant l'Ecole dans le contexte épidémique actuel.

Le protocole sanitaire adopté pour la rentrée de septembre s'avérait déjà insuffisant pour prévenir les risques de contamination aérienne, ne prévoyant ni le port du masque dès le primaire, ni la distanciation, ni aucune mesure sérieuse pour l'aération. Ces mesures sont pourtant recommandées depuis le 21 août par l'OMS qui conseillait notamment le port du masque dès 6 ans en cas de forte diffusion virale et selon d'autres critères pleinement remplis dans le contexte français depuis longtemps. L'expérience d'autres pays asiatiques et des Etats-Unis d'Amérique montrait déjà la faisabilité de cette recommandation, qui a été suivie également par certains pays européens tels que l'Espagne, l'Italie, une partie de l'Allemagne ou la Grèce.

D'ailleurs, le Directeur général de la Santé, Jérôme Salomon, saisissait le 15 septembre 2020 le Haut Conseil de la santé publique au sujet du protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires, rappelant que si la fréquence de formes graves de COVID-19 chez les enfants était extrêmement faible, la position sur leur moindre capacité à transmettre le virus était nuancée par l'apparition de « plusieurs publications scientifiques récentes ».

Le Haut Conseil de la santé publique, tout en déclarant dans son avis du 17 septembre que « la mesure dans laquelle les enfants contribuent à la transmission du SARS-CoV-2 reste incomplètement comprise » a préconisé un allègement du protocole qui a été mis en place avec le but affiché de minimiser les fermetures d'établissements et non de protéger la santé de nos enfants, des personnels de l'Ecole et de leurs familles.

Les mesures introduites lors de cet allègement (définition de « cas contact » chez les élèves à partir de trois élèves contaminés dans la même classe, adultes non considérés « cas contact » même en primaire où les élèves ne sont pas masqués, non-dépistage des élèves « cas contact » en primaire, simple attestation sur l'honneur d'avoir eu un test négatif pour le retour en classe de cas contact dès le collège et pour les personnels) ont conduit à une forte diminution du dépistage notamment pour la tranche d'âge 0-9 ans (donnés Santé publique France) et ont favorisé la contamination chez les élèves et les personnels, conduisant en partie à la situation catastrophique que nous vivons aujourd'hui.

La sous-estimation de la réelle diffusion de Covid-19 et le manque de prévention chez les enfants de moins de 11 ans sont cependant visibles en regardant les données hospitalières, qui dénombrent aujourd'hui plus d'hospitalisations pour les 0-9 ans que pour les 10-19 ans, qui eux portent le masque et font l'objet de dépistages. Cette situation est d'autant plus inquiétante si l'on considère qu'en dehors des syndromes inflammatoires ou d'autres aggravations nécessitant des prises en charge hospitalières, les séquelles à long terme et la forme dite « long covid » restent méconnus aussi pour les enfants.

Nous sommes également particulièrement concernés par les alertes de scientifiques et politiques à l'international dont les avis convergent sur la contagiosité des enfants et sur leur rôle dans les chaînes de transmission, ce qui est parfaitement compatible avec la flambée épidémique exceptionnelle en France, depuis la rentrée de septembre. Nous recevons quotidiennement nombreux témoignages de familles et personnels scolaires infectés, sans pourtant avoir eu d'autres contacts en dehors de l'école pour des raisons personnelles (personnes vulnérables, choix de prévention, etc.).

En dehors du consensus scientifique sur la contagiosité et des chiffres de l'épidémie, nous demandons que le gouvernement respecte pour l'École le principe de précaution et par conséquent adopte rapidement des mesures strictes pour la prévention de la contamination des enfants et des adultes à l'École.

L'École n'est pas un lieu en dehors de la société et elle doit bénéficier des mêmes mesures qui s'appliquent dans tous les autres secteurs et dans tous les espaces clos, bondés et avec des contacts rapprochés. A l'heure où des protocoles et recommandations de plus en plus strictes s'appliquent à tous le secteur de la vie (70 % de la population respecte un couvre-feu), jusqu'à la sphère privée, l'École ne peut pas demeurer un lieu non sûr, avec un protocole allégé qui ne prévient pas la transmission par voie aérienne (en primaire la seule mesure en place à ce jour est le lavage de mains, utile uniquement pour la transmission manuportée, aujourd'hui jugée minoritaire par tous les scientifiques sérieux). D'ailleurs, à ce jour, considérant que leurs enfants et eux-mêmes ne sont pas suffisamment protégés, nombre de familles envisagent de ne plus mettre leurs enfants à l'École dès la rentrée du 2 novembre.

Ainsi, la situation sanitaire hors-contrôle dans beaucoup de territoires nous incite, à notre plus grand regret, à demander la suspension temporaire des cours en présence pour les écoles de tous niveaux et la mise en place du plan de continuité pédagogique avec un enseignement 100% à distance, notamment pour les zones à alerte maximale ou celles qui feraient l'objet de mesures encore plus restrictives dans d'autres secteurs de la vie sociale ou d'un confinement.

Ensuite, nous demandons que dans les zones avec des niveaux d'alertes modérés, ainsi que pour tout le pays dès que la situation s'améliorera, les mesures nécessaires soient prises pour que les enfants, les enseignants et leurs familles puissent pouvoir continuer à faire confiance à l'École et la fréquenter de la manière la plus sereine et sécurisée possible, dans cette période de grave crise. Ces mesures feraient l'objet d'une réactualisation du protocole sanitaire qui intégrerait les propositions que nous avons faites dans une pétition¹ ayant déjà récolté près de 1 700 signatures.

Parmi ces mesures :

Port du masque pour les élèves dès l'école primaire. Distribution gratuite et port obligatoire du masque pour tous les élèves.

Distanciation. Respect strict de la distanciation physique, d'au moins 1 mètre, dans les salles de cours, les cours de récréation, les couloirs, les cantines, les salles de sport (dans ce cas, distanciation de 2 mètres). Réduction des effectifs par classe et continuation de l'enseignement à distance (enseignement hybride) pour une partie des élèves (avec roulements) si la distanciation n'est pas possible.

Organisation des classes comme autant de « bulles étanches ». Obligation d'échelonner la récréation, les repas à la cantine, de ne pas permettre les brassages de classes dans les temps scolaire et périscolaire.

Aération. Vérification en temps réel de la qualité de l'air (capteurs de CO2) et installation des systèmes de filtration, de ventilation et de climatisation, ainsi que leur entretien régulier. Dans

l'attente de tels équipements, modifier le protocole concernant l'aération, les salles de classes devant être aérées 3 fois par heure et non par jour (cf. le protocole allemand et les recommandations du Conseil supérieur de la recherche scientifique espagnol).

Diminution du risque de contamination en cantine. Diminution de la densité des élèves (augmentation du nombre de services, multiplication des salles avec la possibilité de déjeuner dans la salle de classe, privilégier l'extérieur lorsque le temps le permet). Dans les lieux clos : aération maximale avec mise en place d'équipements de filtration et de purification de l'air, installation de divisions en plexiglas entre chaque place.

Monitoring quotidien de la température corporelle des élèves et du personnel avant de pouvoir accéder à l'intérieur des bâtiments.

Redéfinition de la liste des symptômes évocateurs de Covid-19, conformément à celle de santé Publique France (les signes d'infection respiratoire comme la toux, maux de gorge, même sans fièvre doivent être ajoutés).

Mise à disposition de gel hydroalcoolique à tous les points d'accès aux bâtiments scolaires, ainsi que dans les classes, sous surveillance d'un adulte pour les plus petits enfants, mise à disposition de savon dans les sanitaires.

Suspension de toutes activités favorisant l'accumulation d'aérosol incompatibles avec l'usage d'un masque (chant, sports de contact, etc.)

Suspension des sorties et voyages scolaires à risque.

Mise à disposition de tests de diagnostics rapides, fiables, non douloureux et répétables pour tester les enfants au besoin, comme les tests salivaires adoptés ou en cours d'adoption par d'autres pays.

Sensibilisation du public sur le mode de transmission par voie aérienne du virus. Le lavage de mains n'est pas une mesure suffisante, et la distanciation en lieu clos ne tient pas compte du risque de transmission par aérosol souligné par l'OMS.

Identification d'un référent Covid-19 dans chaque établissement, qui aura reçu une formation adéquate et sera également en charge d'isoler les enfants symptomatiques dans une salle dédiée, en attendant que les parents viennent les chercher.

Distribution par chaque établissement aux familles d'une fiche contenant les règles à suivre et les engagements de l'école et de la famille vis-à-vis de la crise sanitaire, avec signature au même titre que le règlement intérieur.

Communication claire et publique du nombre de cas confirmés par classe et établissement, sans aucune culture du secret.

Renforcement des outils pour l'enseignement à distance, de façon claire et démontrée, sans effet d'annonce, afin d'assurer la continuité pédagogique dans tous les cas où il s'avèrerait nécessaire.

Ces mesures permettront par ailleurs de réduire également la diffusion d'autres maladies saisonnières largement diffusées par les enfants et pouvant entraîner des hospitalisations pour toutes les tranches d'âges. Il serait d'autant plus indispensable que la vaccination contre la grippe n'est pas disponible massivement pour toute la population, risquant d'entraîner une ultérieure pression sur les hôpitaux à cause de ses complications, voir même de surinfections de grippe et Covid-19.

En l'absence de la fermeture des écoles et de la mise en œuvre de ces recommandations pour leur réouverture, nous estimerons que nos enfants, le personnel intervenant dans les établissements scolaires et nous-mêmes serons en danger. La responsabilité de ce fait vous incombera pleinement.

Pour que ces mesures soient réalisables, nous demandons l'investissement des moyens financiers adéquats et le recrutement de personnel enseignant et éducateur en renfort.

Notre démarche s'inscrit dans le cadre de la nécessité non négociable, pour la sécurité, la santé et l'économie de toute la collectivité, de ne pas sous-estimer la réalité et la dangerosité des chaînes de contagion virale au cœur de nos écoles.

En espérant que vous serez à l'écoute de nos préoccupations et nos demandes et prêt à y répondre, nous vous remercions de l'attention particulière que vous accorderez à ce courrier.

Groupe « Ecole et Familles Oubliées »

(1) <http://chnng.it/qYfZCBWg>

Groupe de parents,
enseignants et personnels scolaires
tous mobilisés avec leurs familles

**POUR UNE
ÉCOLE EN SÉCURITÉ
AU TEMPS DU COVID-19**



<https://www.facebook.com/EcoleFamillesOubliees> /@Ecole_Oubliee sur Twitter
ecole.oubliee2020@gmail.com